

FILIALES, SUCCURSALES ET DIRECTIONS RÉGIONALES

ANGERS - Filiale	8, av. Maréchal Foch
ANGOÛLEME - Filiale	3, rampe du Chem. de fer
BORDEAUX - Filiale	5, rue Fondaudège.
CHATEAUXROUX - Filiale	38, rue Victor-Hugo.
CHERBOURG - Succursale	5, avenue Carnot.
DIJON - Filiale	28, place Darcy.
LA GARENNE - Succ. Banlieue Parisienne	9, boulevard National.
LILLE - Filiale	7, 9, 11, rue Faldherbe.
LYON - Filiale	141, rue de Vendôme.
MARSEILLE - Filiale	141, avenue du Prado.
NANCY - Filiale	6, rue Claude-Charles.
NANTES - Filiale	5, quai de l'Île-Gloriette.
NICE - Succursale	17, rue de Rivoli.
NIMES - Société des Grands Garages du Gard.	6 et 8, rue de la République
REIMS - Grands Garages de Champagne	42, rue Buirette.
ROUEN - Succursale	116, av. du Mont-Riboudet
TOULOUSE - Filiale	4 bis, boulevard Carnot.
TOURS - Filiale	15, boulevard Béranger.
ALLENCON - D. R. Normandie.	33, boul. Lenoir-Dufresne
ANNECY	11, rue de la Préfecture.
BÉZIERS - D. R. Languedoc	63, boul. Frédéric-Mistral.
CHAMBERY	15, Quai de la Rize.
GRENOBLE - D. R.	4, avenue Alsace-Lorraine
LIMOGES - D. R.	3, rue Jean-Jaurès.
MONTBÉLIARD - D. R. de Franche-Comté	Avenue des Alliés.
NANTES - D. R. de Bretagne	5, quai de l'Île-Gloriette.
ORLÉANS - D. R.	4, place de la République
PAU - D. R. de Gascogne.	Avenue Ridgway.
VICHY - D. R. du Centre.	5, rue de Flandre.

ALGER

19-21, boul. Baudin

TUNIS

93, rue du Portugal

EXPOSITION A PARIS

68, quai de Passy (16°).	29, boulevard Diderot (12°).
1, place de l'Opéra (1°).	98, avenue d'Orléans (14°)
15, rue du Louvre (2°).	45, rue Lecourbe (15°).
33, boul. Saint-Martin (3°).	71, av. de la Grande-Armée (16°)
131, boul. Saint-Germain (6°).	196, av. de Versailles (16°)
35, rue Malar (7°).	19, rue de Passy (16°).
145, rue de l'Université (7°).	6-8, rue Pergolèse (16°).
30 et 65 av. d. Champs-Élysées (8°).	12, rue des Sablons (16°).
53, rue Pierre-Charon (8°).	24, boul. Gouvion-Saint-Cyr (17°).
Place St-Philippe-du-Roule (8°).	136, boul. Malesherbes (17°).
7, rue Rochechouart (9°).	10 bis, av. de la Grande-Armée (17°)
84, rue de Clichy (9°).	196, avenue de la Porte-de-Vincennes (20°)
182, rue Lafayette (10°).	130 et 156, boul. Jean-Jaurès, Clichy
39, boulevard Richard-Lenoir (11°)	78, av. Aristide-Briand, Montrouge
74, boul. Beaumarchais (11°).	12, rue du Petit-Parc, Vincennes.
181, boulevard Voltaire (11°).	121, rue du Château, Boulogne-sur-Seine.

CENTRE DE LIVRAISON (Région Parisienne)

9, Boul. National - LA GARENNE - Téléphone : Charlebourg 28-10

MAGASIN CENTRAL & DIRECTION des PIÈCES DÉTACHÉES

102 à 106, Rue Danton -- LEVALLOIS-PERRET

ATELIERS CENTRAUX DE RÉPARATIONS

100, Quai de Passy, PARIS (16°).

D. C.

Berger-Levrault, Nancy. — 35.

R. C. Seine 78412

TARIF G

Société Anonyme des Automobiles

Peugeot

au Capital de 240 Millions de Francs

DIRECTION GÉNÉRALE

SERVICES ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET COMMERCIAUX

SERVICES DE VENTE FRANCE ET EXPORTATION

ATELIER CENTRAL DE RÉPARATIONS

68 à 104, QUAI DE PASSY - PARIS (16°)

Tarif au 1^{er} Janvier 1935

MODÈLES

TOURISME

201, 301

401, 601

VÉHICULES

UTILITAIRES

400/500 kgs.

800 kgs.

1200 kgs.



Adresse Télégraphique.
PEUGEOPACY-PARIS
R. C. Seine 78412

Téléphones:
Auteuil 82-00 à 82-09
Int. Auteuil 21 (51. groupées)

VOITURES DE TOURISME ET VOITURES MIXTES

Tous les modèles carrossés par nos usines sont munis exclusivement de glaces "Sécurité"

	Prix	Code
Châssis 201 Bloctube. Roues AV. ind. moteur self-amorti, Puissance 7/26 CV. Pneus 130 x 40	Cond. int. 4 places, 4 glaces, 2 portes. (ne se livre pas avec ailes de couleur)	14.900 ADEPO
Châssis 301 Bloctube. Roues AV. ind. amortisseurs huile, moteur self-amorti, boîte vitesses silencieuse avec synchromesh. Puissance 8/35 CV. Pneus superc. 140 x 40	Cond. int. luxe, 4 glaces, 4 portes, 5 places Cond. int. grand luxe, 6 glaces, 4 portes, 5 places Cond. int. commerciale, 4 glaces, 4 portes Coupé 2/4 places, 2 portes Cabriolet 2/4 places, 2 portes Supplément garniture 2 places spider	17.500 EGNOR 18.900 ECOLU 18.500 ECOMM 19.500 ECOM 19.500 ECAB 500
Châssis 401 Bloctube roues AV. indép., amortisseurs huile double effet, moteur self-amorti, boîte vitesses silencieuse avec synchromesh. Puissance 10/44 CV. Pneus superc. 150 x 40	Cond. int. grand luxe, 4 glaces 4 portes, 5 places Cond. int. grand luxe, 6 glaces, 4 portes, 5 places Coach grand luxe Coach décapotable, grand luxe . . . Roadster, 2 places (avec spider 2 pl.) Cond. int. familiale grand luxe (châssis long) 6 gl. 7 pl. face route (pneus 160 x 40). Supplément pour séparation Cond. int. commerciale (châssis long) 5/7 places, pl. arr. amovibles, pan- neaux protection (pneus 160 x 40). Supplément pour strapontins Berline 4 places Meulemeester . . . Cabriolet 4 places Meulemeester . . Cabriolet, transformable électrique- ment (entièrement tôle) 2/3 places.	22.600 ICATR 22.900 ISSIX 27.000 IGOCH 27.000 IDECA 26.000 IROAD 24.900 IFAMI 1.000 21.900 ICIAL 400 28.000 IBERM 28.000 ICABM 34.750 ICLIP
Châssis 601 Bloctube. Roues AV. ind. mot. 6 cyl. self-amorti, amortisseurs huile double-effet boîte vitesses silencieuse avec synchromesh. Puissance 12/60 CV. Pneus superconfort 160 x 40	Cond. int. grand luxe, 6 glaces, 5 places, 4 portes Cond. int. spéciale (châssis long) grand luxe 5 places 4 portes Roadster grand luxe (pneus 150 x 40) Berline grand sport (châssis long) 2 portes, 5 places Cabriolet décapotable 5 places . . . Coach grand luxe (châssis long) 2 portes, 5 places Cond. int. limousine (châssis long) 6/8 places Cabriolet, transformable électrique- ment (entièrement tôle) 2/3 places.	29.500 OCOIN 36.000 OGLUX 32.000 OETER 37.000 OFUSL 36.000 OCABR 36.000 OBERL 33.000 OMILI 39.750 OLIPS

Supplément pour ailes et roues couleur : fr. 350.

	Prix	Code
Châssis 201 D. L. Puissance 7/26 CV Charge ut. 400/500 kgs. Pneus confort 12 x 45 AV et 13 x 45 AR et r. de s.	Fourgon rapide Boulangère rapide	16.900 DAFU 16.900 DAMO
Châssis 401 D. L. Puissance : 10/44 CV boîte vit. silencieuse avec synchromesh Pneus superconfort 160 x 40	Ambulance 1 brancard Ambulance 2 brancards Taxi	28.900 ICAMB 30.900 IDCAB 30.000 ITAXI
Châssis utilitaire Rapide type S. K. D. Puissance : 8/35 CV boîte vitesses silencieuse avec synchromesh Charge ut. 800 k. Pneus confort 12 x 45 AV et 14 x 45 AR et r. de s.	Châssis nu équipé avec ailes AV . . . Châssis équipé avec cabine Boulangère, ballon amovible Fourgon de livraison Car rapide 8 places Omnibus d'hôtel 6 places	16.350 DESKA 18.250 DESKABI 20.300 DESKAMOVI 20.500 DESKAFU 33.900 DESCAR 31.500 DESCOM
Châssis utilitaire type M. K. D. Puissance : 10/44 CV boîte vit. silencieuse avec synchromesh Charge ut. 1200 k. Monte (14 x 45 AV, de pneus 16 x 45 AR, ordinaires) (et secours) Monte de pneus pour châssis avec roues AR jumelées 7 pneus de 14 x 50 (6 tr.)	Châssis nu équipé Châssis équipé avec cabine Boulangère à ballon amovible . . . Fourgon de livraison Suppl. pour roues arr. jumelées. Plateau ridelles ⁽¹⁾ Plateau brasseur ⁽¹⁾ Plateau maraicher ⁽¹⁾ Plateau laitier ⁽¹⁾ Tapissière ⁽¹⁾ Car 14 places ⁽¹⁾ Omnibus d'hôtel ⁽¹⁾	17.900 DIKA 19.900 DIBI 21.900 DIMO 22.750 DIFOU 700 22.600 DIRIDJU 22.300 DIBRAJU 23.000 DIMAJU 23.000 DILAIJU 26.600 DIPIJU 38.900 DICARJU 36.500 DICOMJU

(¹) Véhicules livrés avec roues AR Jumelées.

TARIF GÉNÉRAL DE VENTE PAR PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

TYPE	PRIX DU TARIF		6 Mensualités		9 Mensualités		12 Mensualités		15 Mensualités		18 Mensualités		24 Mensualités	
			Verse- ment à la livraison	Montant de chaque tranche	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque tranche	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque tranche	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque tranche	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque tranche	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque tranche
TYPE 201														
Conduite intérieure	14.900		2.075	1.860	2.280	1.245	2.565	945	2.750	755	2.900	680	—	—
TYPE 301 :														
Conduite intérieure luxe, 4 places	17.500		2.785	2.185	3.050	1.400	3.860	1.110	3.605	885	3.755	740	5.800	500
Conduite intérieure grand luxe, 6 places	18.900		3.165	2.360	3.425	1.580	3.775	1.200	3.990	980	4.200	800	6.700	500
Conduite intérieure commerciale	18.500		3.055	2.310	3.325	1.545	3.665	1.175	3.875	940	4.080	780	6.300	500
Coupé 2/4 places	19.500		3.380	2.435	3.665	1.635	3.995	1.235	4.185	990	4.405	825	6.320	700
Cabriolet 2/4 places	19.500		3.380	2.435	3.665	1.635	3.995	1.235	4.185	990	4.405	825	6.320	700
TYPE 401 :														
Conduite intérieure grand luxe, 4 places	22.800		4.160	2.825	4.480	1.890	4.905	1.485	5.205	1.145	5.445	955	4.280	800
Conduite intérieure grand luxe 6 places	22.900		4.255	2.860	4.565	1.915	4.985	1.455	5.305	1.160	5.500	970	4.580	800
Coach grand luxe	27.000		5.360	3.375	5.770	2.255	6.240	1.715	6.575	1.370	6.910	1.140	8.680	800
Coach décapotable grand luxe	27.000		5.360	3.375	5.770	2.255	6.240	1.715	6.575	1.370	6.910	1.140	8.680	800
Roadster grand luxe	26.000		5.085	3.250	5.495	2.170	5.955	1.650	6.250	1.320	6.540	1.100	7.680	800
Conduite intérieure familiale grand luxe	24.900		4.800	3.110	5.160	2.080	5.620	1.580	5.885	1.265	6.160	1.055	6.580	800
Conduite intérieure commerciale	21.900		3.985	2.735	4.295	1.830	4.700	1.390	4.975	1.110	5.220	925	3.580	800
Berline 4 places Meulemeester	28.000		5.630	3.500	6.045	2.340	6.590	1.775	6.905	1.420	7.190	1.185	9.680	800
Cabriolet 4 places Meulemeester	28.000		5.630	3.500	6.045	2.340	6.590	1.775	6.905	1.420	7.190	1.185	9.680	800
Cabriolet tôlé transf. électriq. 2/3 pl.	34.750		7.460	4.345	7.975	2.905	8.695	2.205	9.010	1.765	9.415	1.470	8.270	1200
TYPE 601 :														
Conduite intérieure grand luxe 6 places, 5 places	29.500		6.055	3.685	6.475	2.465	7.050	1.870	7.400	1.495	7.745	1.245	11.180	800
Conduite intérieure spéciale grand luxe	36.000		7.810	4.500	8.375	3.005	9.010	2.285	9.460	1.825	9.880	1.520	9.520	1200
Berline grand sport	37.000		8.085	4.625	8.645	3.090	9.355	2.345	9.715	1.880	10.160	1.565	10.520	1200
Roadster grand luxe	32.000		6.720	4.000	7.185	2.675	7.800	2.030	8.145	1.625	8.490	1.355	9.600	1000
Cabriolet décapotable grand luxe	36.000		7.810	4.500	8.375	3.005	9.010	2.285	9.460	1.825	9.880	1.520	9.520	1200
Coach grand luxe	36.000		7.810	4.500	8.375	3.005	9.010	2.285	9.460	1.825	9.880	1.520	9.520	1200
Conduite intérieure limousine 6/8 places	38.000		6.995	4.125	7.505	2.755	8.085	2.095	8.475	1.675	8.860	1.395	10.600	1000
Cabriolet tôlé transf. électr. 2/3 pl.	39.750		8.825	4.970	9.485	3.320	10.195	2.520	10.650	2.015	11.085	1.680	13.270	1200
VÉHICULES UTILITAIRES :														
400/500 kg } Fourgon rapide	16.900		2.620	2.110	2.875	1.410	3.200	1.070	3.405	855	3.550	715	4.700	500
7/26 cv. } Boulangère	16.900		2.620	2.110	2.875	1.410	3.200	1.070	3.405	855	3.550	715	4.700	500
800 kg } Châssis nu équipé	16.350		2.450	2.045	2.710	1.365	2.975	1.040	3.190	830	3.400	690	4.150	500
8/35 cv. } Châssis avec cabine	18.250		2.980	2.280	3.245	1.525	3.560	1.160	3.815	925	4.030	770	6.050	500
Fourgon de livraison	20.800		3.545	2.535	3.845	1.695	4.190	1.290	4.450	1.030	4.645	860	4.020	700
Châssis nu équipé	20.500		3.600	2.560	3.915	1.710	4.285	1.300	4.515	1.040	4.775	865	4.220	700
Châssis avec cabine	17.000		2.895	2.285	3.150	1.495	3.490	1.135	3.660	910	3.920	755	5.700	500
Boulangère	19.900		3.440	2.485	3.745	1.660	4.125	1.260	4.315	1.010	4.570	840	3.620	700
Fourgon de livraison	21.900		3.985	2.735	4.290	1.830	4.700	1.390	4.975	1.110	5.220	925	3.580	800
	22.750		4.190	2.845	4.545	1.900	4.945	1.445	5.215	1.155	5.520	960	4.430	800

Versement à la commande de 2.000 fr.

N. B. - Toute demande d'ouverture de crédit donne lieu aux frais suivants : Affaire acceptée : 50 fr. — Affaire refusée : 75 fr. — Affaire acceptée mais annulée ultérieurement : 125 fr.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour faciliter les opérations administratives de la livraison, nous demandons instamment à nos clients de ne pas prendre livraison eux-mêmes à nos Entrepôts des véhicules commandés par eux, mais d'en laisser le soin à celui de nos concessionnaires ou agents auquel ils ont passé commande.

1° Nos tarifs, catalogues et notices ne peuvent être considérés comme une offre ferme des modèles qu'ils décrivent et les commandes ne nous engagent qu'après ratification de notre part; elles ne prennent date, pour la livraison, qu'après versement de l'acompte spécifié au bon de commande. Ce versement ne comporte nullement, pour l'acheteur, la faculté de se dédire de sa commande moyennant l'abandon de son acompte qui, en cas d'annulation de l'ordre, nous reste acquis à titre d'indemnité, sous réserve de tous nos droits, à moins que l'acheteur ne se trouve dans un des cas ci-dessous visés (majoration de plus de 15 %, retard de plus de trois mois sur le délai indiqué à la commande). Le paiement du solde doit être effectué avant la livraison ou l'expédition de l'usine. Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur, qui traite avec notre concessionnaire ou avec nous, et ne peut être cédé sans notre accord. Nos concessionnaires, n'étant pas nos mandataires, sont seuls responsables vis-à-vis de leurs clients, de tous engagements pris par eux. Les engagements pris par nos voyageurs et vendeurs ne sont valables qu'autant qu'ils sont ratifiés par nous. Il leur est interdit d'apporter un changement quelconque à nos conditions de vente.

2° Étant donné l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons au sujet du prix des matières premières et de la main-d'œuvre et les fluctuations qui peuvent se produire entre la passation de l'ordre et son exécution, les prix figurant sur nos tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif, le prix appliqué étant celui en vigueur au jour de la livraison. L'acheteur bénéficie de la baisse ou subit la hausse. Dans le cas où cette dernière excéderait 15 % du prix en vigueur au jour de la commande, il pourrait annuler son ordre, au plus tard le lendemain du jour de la réception de l'avis de mise à sa disposition du véhicule, et l'acompte versé lui serait remboursé sans intérêt.

D'autre part, le bénéfice de la baisse n'est pas applicable dans le cas de vente avec reprise prévu au § 4 ci-après.

3° En raison de la variété des circonstances qui peuvent influencer sur la production, la date de livraison n'est donnée qu'à titre indicatif, étant entendu que nous ferons toujours notre possible pour livrer à cette date, mais que nous nous réservons à partir de ladite date, une marge de trois mois. Ces trois mois écoulés, le client qui n'aura pas eu livraison, pourra nous mettre en demeure de livrer et, quinze jours seulement après cette mise en demeure, demander la résiliation de sa commande. La résiliation entraînera simplement pour nous l'obligation de restituer l'acompte versé, sans intérêt ni indemnité. Si l'exécution est demandée, il ne sera pas dû d'intérêts moratoires.

Toutefois, si dans ce délai de trois mois, une voiture du type demandé, mais dont la peinture ou la garniture intérieure ne seraient pas celles stipulées à la commande, est offerte à l'acheteur, celui-ci ne pourra pas se prévaloir du droit de résiliation ci-dessus. Enfin, ce délai pourrait être prorogé d'une durée égale en cas de force majeure (grèves, incendies, inondations, etc.).

4° Lorsque le bon de commande stipule la reprise d'une voiture d'occasion, cette reprise est subordonnée à la livraison d'une voiture neuve. Par suite, il est formellement convenu que dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, la résiliation est acceptée par le vendeur, elle annule de plano l'obligation pour celui-ci d'effectuer la reprise, celle-ci n'étant, en définitive, qu'un paiement partiel en nature de la voiture neuve. Dans le cas de résiliation ci-dessus prévu, le concessionnaire ou l'agent, si la voiture d'occasion est alors en sa possession, devra la rendre à l'acheteur sans que ce dernier puisse lui réclamer des dommages-intérêts pour usage du véhicule, privation ou toute autre cause; si, au moment de la résiliation, la voiture de reprise avait été vendue par le concessionnaire ou l'agent, ce dernier sera seulement tenu de rembourser le prix justifié sur facture auquel il l'aurait revendue, sous déduction d'une commission de 5 % et du montant des impôts et frais afférents à la vente du véhicule d'occasion.

5° Tout acheteur prévenu de l'achèvement de son châssis ou de sa voiture, doit régler le solde du prix et prendre livraison du véhicule dans les cinq jours; passé ce délai, il lui sera compté 15 francs par jour pour frais de garage. Nous nous réservons, en outre, le droit soit de disposer de la voiture en faveur d'un autre client et d'en reporter la livraison à une date ultérieure, soit d'annuler la commande sous réserve de tous nos droits, auquel cas l'acompte versé nous restera acquis à titre de dommages-intérêts, sans préjudice des dommages-intérêts complémentaires qui pourraient être dus.

Notre responsabilité se trouve dégagée par la prise en charge des véhicules, ou par l'ordre d'expédition.

6° Nous nous réservons la faculté d'apporter à nos modèles de châssis et de carrosseries toutes modifications, suppressions et améliorations que nous jugerions désirables, sans obligation pour nous d'apporter ces modifications aux véhicules des mêmes modèles précédemment livrés.

7° Nos véhicules sont garantis pendant six mois, à dater du jour de la délivrance des procès-verbaux des Mines par nous, contre tout vice de construction ou défaut de matière, mais nous ne répondons pas d'une avarie résultant d'une négligence, d'une mauvaise utilisation de la voiture, d'une surcharge même passagère, ou de l'inexpérience du conducteur. La garantie se borne à l'échange pur et simple de la pièce reconnue défectueuse par nous ou à sa remise en état, à notre convenance, les pièces étant livrées dans nos Usines, sans que nous ayons à participer en aucune manière aux frais de main-d'œuvre occasionnés par le démontage et le remontage, ni aux frais et conséquences de l'immobilisation du véhicule. Nous déclinons formellement toute responsabilité, quelle qu'elle soit, à raison des vices ou défauts pouvant exister dans les articles fabriqués par nous, notamment à raison des accidents de personnes ou de choses qui en résulteraient, ou lorsqu'une de nos voitures aura été transformée, modifiée ou réparée en dehors de nos ateliers. Les échanges ou les remises en état de pièces faits au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. La garantie ne s'étend ni aux organes de nos voitures qui portent la marque de nos fournisseurs, ni aux accessoires, ni aux pneumatiques.

8° Nos prix s'entendent nets pour châssis ou voitures, non emballés, pris à nos Usines; nous nous réservons de réclamer des dommages-intérêts à toute personne qui vendrait ou offrirait des véhicules neufs de notre marque à des prix autres que ceux portés sur le catalogue, en raison du préjudice que ce fait peut nous causer. En outre, tout véhicule vendu, soit au comptant, soit à crédit, au-dessous du prix porté au tarif en cours, qu'il s'agisse d'un rabais quelconque en nature ou en espèces, ne pourra, en aucun cas, bénéficier de la garantie prévue à l'article 7 ci-dessus.

9° Nos concessionnaires et nos clients s'interdisent, en acceptant nos conditions générales de vente, de faire figurer directement ou indirectement, notamment par l'intermédiaire d'agents, de sous-agents ou de carrossiers, les véhicules de notre marque dans les Expositions, Courses ou Concours, sans autorisation spéciale de notre part. Ils s'interdisent également de faire toute publicité quelconque concernant les raids, records ou performances ayant pour but de mettre en relief la vitesse, la consommation ou les qualités de nos véhicules.

10° En cas de vente de châssis nus, nous engageons nos clients, nos concessionnaires et agents et les carrossiers qui établissent des caisses pour ces châssis, à bien consulter nos schémas et les instructions relatives au montage des carrosseries et à s'assurer qu'ils ont bien le schéma qui se réfère au numéro du châssis qui leur est vendu. Nous déclinons toute responsabilité en cas de mauvaise application.

11° En cas de contestation quelconque relative à l'exécution de la vente, ou à l'application de la garantie des voitures, les Tribunaux de la Seine seront seuls compétents, de convention expresse, même en cas de demande incidente, de demande en garantie, ou en cas de pluralité de défendeurs, qu'il s'agisse d'une action exercée en vertu du contrat civil ou commercial ou d'une action fondée sur un quasi-délit par application des articles 1382 et suivants du Code civil. Les divers modes d'expédition ou de paiement, nos dispositions, acceptations de règlements ou expéditions contre remboursement, ainsi que le lieu de livraison, ne peuvent opérer ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. Toutefois, la faculté est réservée à nos concessionnaires et agents d'assigner leurs clients devant les Tribunaux dont dépend le siège social du concessionnaire ou de l'agent. Dans le cas où cette dernière faculté serait exercée, le client ne pourra engager aucune demande, même par voie de demande reconventionnelle, ailleurs que devant les Tribunaux compétents de la Seine.